

Accusé de réception en préfecture  
021-212102313-20201116-VD20201116-001-DE  
Date de télétransmission : 18/11/2020  
Date de réception préfecture : 18/11/2020

**Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Conseil Municipal de la Ville de Dijon**

**Séance du 16 novembre 2020**



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. François REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme Mélanie BALSON

**Membres présents** : M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Marie-Odile CHOLLET - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

**Membres excusés** : Mme Nathalie KOENDERS (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme Océane CHARRET-GODARD (pouvoir Mme MARTIN) - Mme Laurence FAVIER (pouvoir Mme TENENBAUM) - Mme Karine HUON-SAVINA (pouvoir Mme MODDE)

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

#### **Aide exceptionnelle à la métropole Nice-Côte d'Azur pour soutenir les victimes de la tempête Alex**

Monsieur le Maire, au nom de la commission Finances, administration générale et personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Début octobre, la tempête Alex s'abattait sur la région Provence Alpes Côte d'Azur provoquant des pluies torrentielles et des crues « hors normes » qui ont ravagé les Alpes Maritimes et notamment l'arrière-pays niçois. Le bilan est dramatique pour de nombreux habitants des trois vallées concernées. Au-delà des lourdes pertes humaines, les destructions sont importantes : des dizaines de maisons ont été emportées par les flots et beaucoup d'autres sont en péril, des routes ont été coupées et resteront impraticables pendant de longues semaines, de nombreux réseaux (eau – électricité – télécommunication) sont hors service, etc.

La métropole Nice-Côte d'Azur a très vite déployé un plan d'urgence pour venir en aide aux familles sinistrées, notamment pour permettre l'acheminement de denrées alimentaires, de biens de première

nécessité ainsi que des équipements de premier secours identifiés comme nécessaires. Elle fait appel à la solidarité de tous pour contribuer au Fonds d'urgence mis en place au profit des populations des communes sinistrées.

La Ville est solidaire et souhaite s'associer au soutien à destination des populations touchées par cette catastrophe.

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose d'accorder une aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à la métropole Nice-Côte d'Azur qui répartira les fonds en direction des victimes et des familles des victimes.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – décider d'attribuer une aide exceptionnelle de 5 000 € à la métropole Nice-Côte d'Azur pour soutenir les victimes de la tempête Alex dont le versement interviendra dès que la délibération sera devenue exécutoire ;

2 – m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**